RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

Ces résidences proposent des studios individuels (en moyenne de 18m2) ou des studios avec des espaces de vie à partager (kitchenette et/ou salle d'eau). Il existe également quelques deux-pièces pour des couples. Enfin, certains studios bénéficient d' aménagements particuliers afin d'être accessibles aux étudiants handicapés.

Les studios sont majoritairement des meublés. Des services sont le plus souvent proposés aux étudiants (laverie, salle TV, etc.….).

Les loyers varient selon le type de résidence : résidence sociale ou résidence privée. Les loyers de ces dernières sont plus élevés. Assurez-vous que vous aurez bien la possibilité d' une aide au logement.

Résidences conventionnées

Résidences privées
Ces résidences sont gérées par le parc locatif privé. Elles sont plus chères que les résidences conventionnées (à partir de 600€ avec des frais d'entrée en supplément).